

## **Récapitulatif des tentatives d'intrusion de modifications législatives pour faciliter l'autorisation du projet CIGEO dans le projet de loi sur la transition énergétique et le projet de loi sur la croissance et l'activité – Synthèse le 02 juillet 2015.**

**10/12/2013** – Gouvernement – loi Transition énergétique

*Le plan commenté du projet de loi de programmation sur la transition énergétique prévoit d'inclure CIGEO dans le titre V (réversibilité et transposition de la directive européenne du 19/07/2011)*

**13/06/2014** – Gouvernement – loi Transition énergétique

*Ségolène Royal annonce, lors d'une entrevue avec les membres du collège des ONG du CNTE que CIGEO ne fera pas partie du projet de loi.*

**18/06/2014** – Gouvernement – loi Transition énergétique

*Suite à de nombreuses réactions associatives, l'article est retiré lors de la présentation du projet de loi par Ségolène Royal le 18 juin au matin. Le 18 au soir, l'article réapparaît pourtant. A quelques heures près, plusieurs versions contradictoires ont circulé dans la journée. Finalement, CIGEO est introduit en dernière minute dans le projet de loi pour la transition énergétique.*

**23/06/2014** – Gouvernement – loi Transition énergétique

*La ministre de l'Ecologie Ségolène Royal a retiré le polémique article 35 du projet de loi sur la transition énergétique qui prévoyait de démarrer par décret l'enfouissement des déchets radioactifs dans le cadre du projet Cigéo à Bure (Meuse) sans passer par l'étape du Parlement, et décrié par les écologistes.*

**30/07/2014** – Gouvernement – loi Transition énergétique

*L'article 34 du projet de loi sur la transition énergétique ouvre la porte à la possibilité de stocker en France (dans le cadre du projet CIGEO) des déchets nucléaires en provenance d'autres pays européens. En effet, cet article 34 autorise, sans restriction ni encadrement préalable, la transposition par ordonnance de la directive européenne du 19/07/2011.*

**18/09/2014** - Assemblée nationale – loi Transition énergétique

*M. Abad, suivi par une vingtaine de députés, dépose un amendement (n°2188) destiné à faciliter l'autorisation de CIGEO. L'exposé est en faveur du recyclage/traitement/réutilisation de l'ensemble des matériaux valorisables (combustibles, ferrailles, bétons...) utilisés dans les installations nucléaires. L'amendement ne sera pas soutenu.*

**19/09/2014** - Assemblée nationale – loi Transition énergétique

*M. Le Déaut, M. Bataille, Mme Le Dain et M. Jean-Louis Dumont déposent un amendement (n°997) destiné à faciliter l'autorisation de CIGEO. L'amendement ne sera pas soutenu.*

**Novembre 2014** – Gouvernement – loi Croissance et activité

*Le gouvernement introduit le projet CIGEO dans l'avant projet de loi sur la croissance. Une étude d'impact sur la « procédure d'autorisation des centres de stockage en couche géologique profonde – CIGEO » accompagne le projet d'article correspondant.*

**04/12/2014** – Gouvernement – loi Croissance et activité

*L'article concernant le projet d'enfouissement ne devrait finalement pas figurer dans le projet de loi du ministre de l'Economie. Emmanuel Macron, a décidé de retirer de sa future loi sur la croissance et l'activité toute mention sur le stockage géologique des déchets radioactifs, ouvrant la voie au projet Cigéo à Bure (Meuse). L'article 53 de l'avant projet de loi ne figurera pas dans le texte final. «Il est supprimé dans la version préparée pour le conseil des ministres».*

**06/01/2015** - Assemblée Nationale – loi Croissance et activité  
*2 amendements (n°2447 - SPE136 & SPE 198 ) visant à faciliter l'autorisation de CIGEO sont déposés. L'un par M. Aubert et l'autre par M. Dumont, M. Le Déaut et Mme Le Dain.*

**13/01/2015** - Sénat – loi Transition énergétique  
*M.Sido et Namy déposent un amendement (n°COM-61) destiné à faciliter l'autorisation de création du projet CIGEO. L'amendement qui porte sur la 'réversibilité du stockage géologique de déchets radioactifs' est rejeté.*

**16/01/2015** - Sénat – loi Transition énergétique  
*M.Sido et Namy déposent un amendement (n°COM-223) destiné à faciliter l'autorisation de création du projet CIGEO. L'amendement qui porte sur le 'Stockage géologique de déchets radioactifs' est rejeté.*

**17/01/2015** - Assemblée Nationale – loi Croissance et activité  
*Mme Le Dain soutient en vain son amendement (n°SPE198) qu'elle a déposé le 06/01/2015. Cet amendement destiné à faciliter l'autorisation de CIGEO est retiré. M. Aubert, qui avait déposé un amendement similaire ne soutiendra pas.*

**Temps de discussion (exposé y compris) : environ 1 minute et 30 secondes**

**05/02/2015** - Sénat - loi Transition énergétique  
*M.Sido et Namy déposent deux amendements (n°434 & 446) destinés à faciliter l'autorisation de création du projet CIGEO.*

**12/02/2015** - Assemblée Nationale – loi Croissance et Activité  
*Le député Dumont tente, en vain, de faire passer son amendement (n°SPE198) destiné à faciliter l'autorisation de création du projet CIGEO.*

**Temps de discussion (exposé y compris) : 27 minutes et 39 secondes**

**17/02/2015** - Sénat – loi Transition énergétique  
*M.Sido et M.Namy tentent, en vain, de faire passer deux amendements (n°434 & 446) destinés à faciliter l'autorisation de création du projet CIGEO.*

**Temps de discussion (exposé y compris) : environ 8 minutes**

**06/03/2015** - Sénat – loi Croissance et activité  
*M. Longuet dépose un amendement visant à introduire des dispositions législatives notamment destinées à soustraire l'autorisation de création du projet CIGEO au débat parlementaire sur la réversibilité prévu par la loi de 2006. Cet amendement est rejeté par la commission qui demande l'avis du gouvernement*

**30/03/2015** - Sénat – loi Croissance et activité  
*Les sénateurs M.Longuet et M.Adnot déposent un amendement (n°115) visant à introduire des dispositions législatives notamment destinées à soustraire l'autorisation de création du projet CIGEO au débat parlementaire sur la réversibilité prévu par la loi de 2006.*

**17/04/2015** Sénat – loi Croissance et Activité  
*Samedi 18 avril, à 5h du matin, après l'examen de 110 amendements dans la soirée, et sans aucune discussion sur le fond, le Sénat, réduit à quelques sénateurs - dont Gérard Longuet, sénateur meusien - fait passer en priorité l'amendement 115 introduisant des dispositions législatives*

*notamment destinées à soustraire l'autorisation de création du projet CIGEO au débat parlementaire prévu par la loi de 2006. Cet amendement est mis au vote grâce à l'avis de sagesse de la commission et du gouvernement. Il est adopté. L'article 54bisAA spécifique (retiré ensuite par la commission spéciale de l'Assemblée nationale le 15/06/2015) intègre le texte du projet de loi.*

**Temps de discussion (exposé y compris) : 10 minutes et 36 secondes**

**21/05/2015** - Assemblée Nationale – loi Transition énergétique

*Les 2 amendements (n°312 et 647) déposés d'une part par M. Plisson et d'autre part par M. Bies suivi de 48 autres parlementaires sont adoptés. Ces amendements proposent que la directive européenne du 19 juillet 2011 soit transposée par ordonnance « sans remettre en cause l'interdiction du stockage en France de déchets radioactifs en provenance de l'étranger ainsi que celui des déchets radioactifs issus du traitement de combustibles usés et de déchets radioactifs provenant de l'étranger prévue à l'article L. 542-2 du code de l'environnement ». La principale cause exprimée est, selon M.Plisson, qu' « il pourrait exister un risque que la transposition de cette directive soit utilisée comme un moyen de revenir sur le principe d'interdiction du stockage en France de déchets radioactifs en provenance de l'étranger, posé par le code de l'environnement. » et qu' « Il ne faut pas que, sous la pression des difficultés financières, la France offre ses capacités de stockage à qui en a besoin. » Deux sous amendements rectificatifs (n°1042 et 951) sont proposés par le Gouvernement et par Mme Geneviève Gaillard. Ils sont également adoptés. Ces sous amendements rectificatifs ajoutent que doivent être précisées « les conditions d'application de cette interdiction ».*

**04/06/2015** - Assemblée Nationale – loi Croissance et activité

*Deux amendements ont été déposés pour supprimer l'article 54bisAA relatif au projet CIGEO et introduit par le Sénat en séance publique à 5h du matin le 18/04/2015. L'un présenté par M.Baupin suivi de 17 parlementaires et l'autre par M.Ferrand, rapporteur général suivi de 8 autres rapporteurs thématiques dont Mme Valter.*

**10/06/2015** - Assemblée Nationale – loi Croissance et activité

*Les deux amendements soutenus d'une part par Mme Valter, rapporteur thématique et d'autre part par M.Baupin, et visant à retirer l'article 54bisAA relatif au projet CIGEO et introduit par le Sénat en séance publique à 5h du matin le 18/04/2015 sont adoptés.*

**Temps de discussion (exposé y compris) : 9 minutes et 20 secondes**

**15/06/2015** - Assemblée Nationale – loi Croissance et activité

*Suite à l'annulation de l'article 54bisAA en commission spéciale à l'assemblée nationale le 10/06/2015, M.Pancher, M. Le Déaut, M. Bataille, Mme Le Dain, M. Dumont, M. Caullet et M. Laurent dépose à nouveau deux amendements visant la réintroduction de CIGEO dans le projet de loi. Suite au recours à l'article 49-3, les débats sont annulés et ces amendements ne sont pas examinés.*

**19/06/2015** - Sénat – loi Croissance et activité

*M. Longuet dépose pour la troisième fois au Sénat son amendement (n°COM-35) destiné à faciliter l'autorisation de CIGEO.*

**25/06/2015** - Sénat - Croissance et activité

*Le 24/06/2015, l'amendement (n°COM-35) est notifié comme rejeté par la commission du Sénat mais le 25/06/2015, l'amendement est finalement adopté, l'article 54bisAA réintègre le texte de loi qui passe en séance publique.*

**26/06/2015** - Sénat - Croissance et activité

*2 amendements (n°29 et 129) demandant la suppression de l'article 54bisAA sont déposés en vue de la séance publique. L'un est déposé par M. Désessard, l'autre par Mme Assassi, M. Bosino (Groupe communiste républicain et citoyen)*

**01/07/2015** - Sénat - Croissance et activité

*Les amendements n°29 et 129 sont rejetés par le sénat malgré un avis favorable du gouvernement. L'article 54bisAA réintègre le projet de loi Macron*

**Temps de discussion (exposé y compris) : environ 10 minutes**